



Séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 14 avril 2009 à 11 h 00 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères André Laframboise, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Claude Millette, Denise Laferrière, Simon Racine, Denis Tassé, Luc Angers, Joseph De Sylva, Richard Côté, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle formant quorum du conseil sous la présidence de monsieur le conseiller Patrice Martin.

Sont également présents, monsieur Robert F. Weemaes, directeur général, M^e Suzanne Ouellet, greffier, M^e Richard D'Auray, greffier adjoint.

Sont absents, messieurs les conseillers Frank Thérien, Pierre Phillion et Aurèle Desjardins.

L'avis de convocation ainsi que ses certificats de livraison sont déposés sur la table du conseil.

CM-2009-369

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE DENISE LAFERRIÈRE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JOSEPH DE SYLVA**

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte l'ordre du jour de la présente séance tel que soumis.

Adoptée

CM-2009-370

**AUTORISATION TRÉSORIER - MODERNISATION DE L'USINE DE
PRODUCTION D'EAU POTABLE DU SECTEUR D'AYLMER - SERVICE DES
PROJETS IMMOBILIERS - 22 322 477,18 \$**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RICHARD CÔTÉ
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JOSEPH DE SYLVA**

ET RÉSOLU QUE pour donner suite à la recommandation du comité exécutif numéro CE-2009-503 en date du 27 mars 2009, ce conseil adjuge le contrat à la firme Ed Brunet et associés Canada inc., 9, rue Dumas, Gatineau, Québec, J8Y 2M4 pour les travaux de modernisation de l'usine de production d'eau potable du secteur d'Aylmer pour un montant total de 22 322 477,18 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 23 février 2009, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30342-001	17 673 663,13 \$	Règlement d'emprunt - Usine de traitement des eaux potables Aylmer - Travaux
Futur FDI	3 660 000,00 \$	Futur FDI
04-13493	988 814,05 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Afin d'assurer l'accomplissement complet des travaux reliés au projet de modernisation de l'usine de production d'eau potable du secteur d'Aylmer, une somme supplémentaire de 3 660 000 \$ doit s'ajouter au montant déjà voté au règlement numéro 342-1-2008 de 21 445 400 \$.

Le trésorier est autorisé à augmenter le budget des recettes du programme de retour aux municipalités de la taxe d'accises sur l'essence de 2009 d'un montant de 3 660 000 \$.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 31 mars 2009.

Adoptée

CM-2009-371

LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC MONTREUIL
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER CLAUDE MILLETTE**

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte de lever la présente séance à 11 h 01.

Adoptée

PATRICE MARTIN
Conseiller et président
Conseil municipal

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier